



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Unité Programmes Sociaux
26/05/2016

TLFE

TELEPROCEDURE

DE DEMANDE D'AGREMENT
- ou de mise à jour -

FRUITS A L'ECOLE

INSCRIPTION AU **PORTAIL FranceAgriMer**

Accès sur le site de FranceAgriMer www.franceagrimer.fr

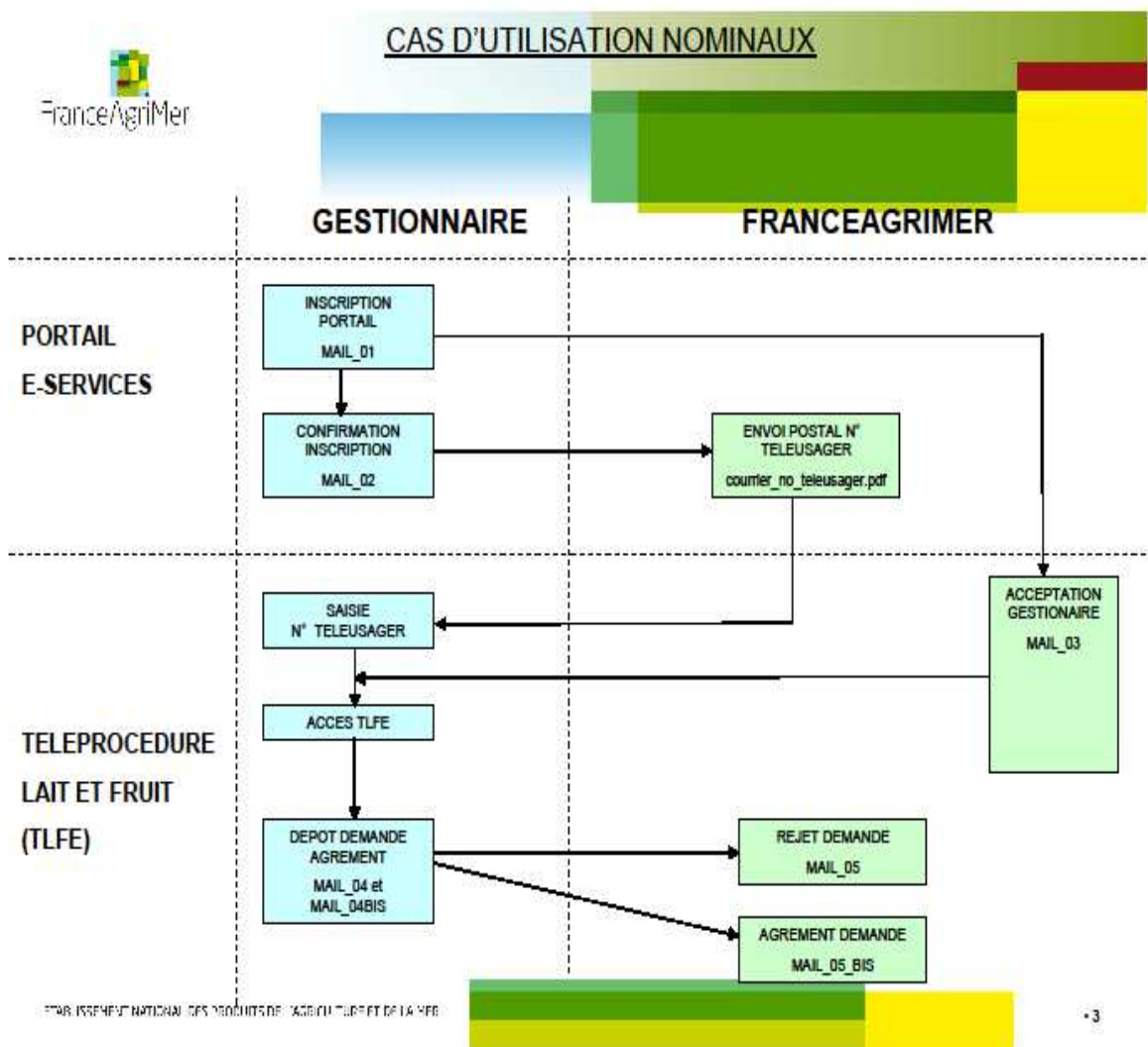
2 - étapes pour accéder à TLFE :

1 - Inscription au portail de FranceAgriMer

vous recevrez une habilitation pour le portail

2 - Accès à la téléprocédure « TLFE »

avec la même habilitation.



- ① Sur **le portail de FranAgriMer**, vous remplissez un formulaire d'inscription
- ② Vous recevez un mail (01) de confirmation avec un lien sur lequel il faut cliquer
- ③ Vous recevez un mail (02) avec votre identifiant, que vous avez choisi lors de l'inscription
Et
vous recevez par courrier postal un numéro de télé-usager attribué par FranceAgriMer
- ④ Vous recevez un mail (03) de confirmation de votre inscription à **la téléprocédure TLFE**
- ⑤ Vous pouvez vous connecter à TLFE avec votre identifiant et votre mot de passe.
- ⑥ Vous vous connectez au portail et saisissez votre numéro de télé-usager
- ⑦ Vous saisissez les données de votre agrément création ou mise à jour
- ⑧ Vous recevrez ensuite un mail (04) d'accusez de réception de votre demande d'agrément et ensuite à chaque étape un mail (5) avec les courriers d'acceptation ou de rejet de votre demande et le récapitulatif des données de votre agrément.

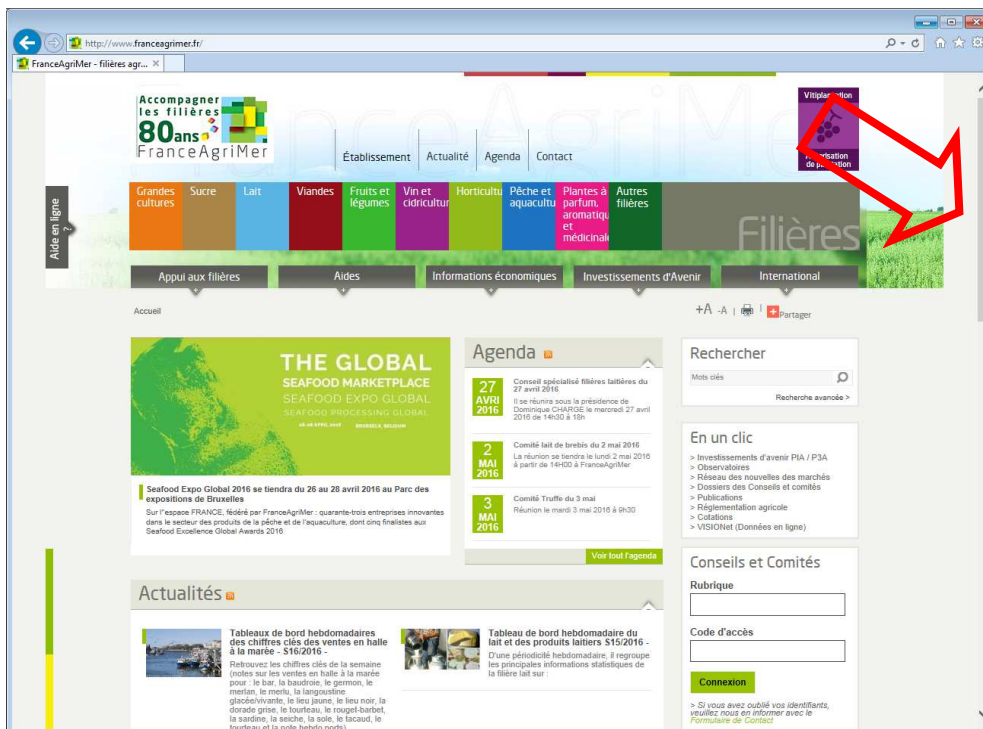
1 - Inscription au portail de FranceAgriMer

Pour accéder à TLFE vous devez au préalable vous inscrire sur le portail de FranceAgriMer sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr>

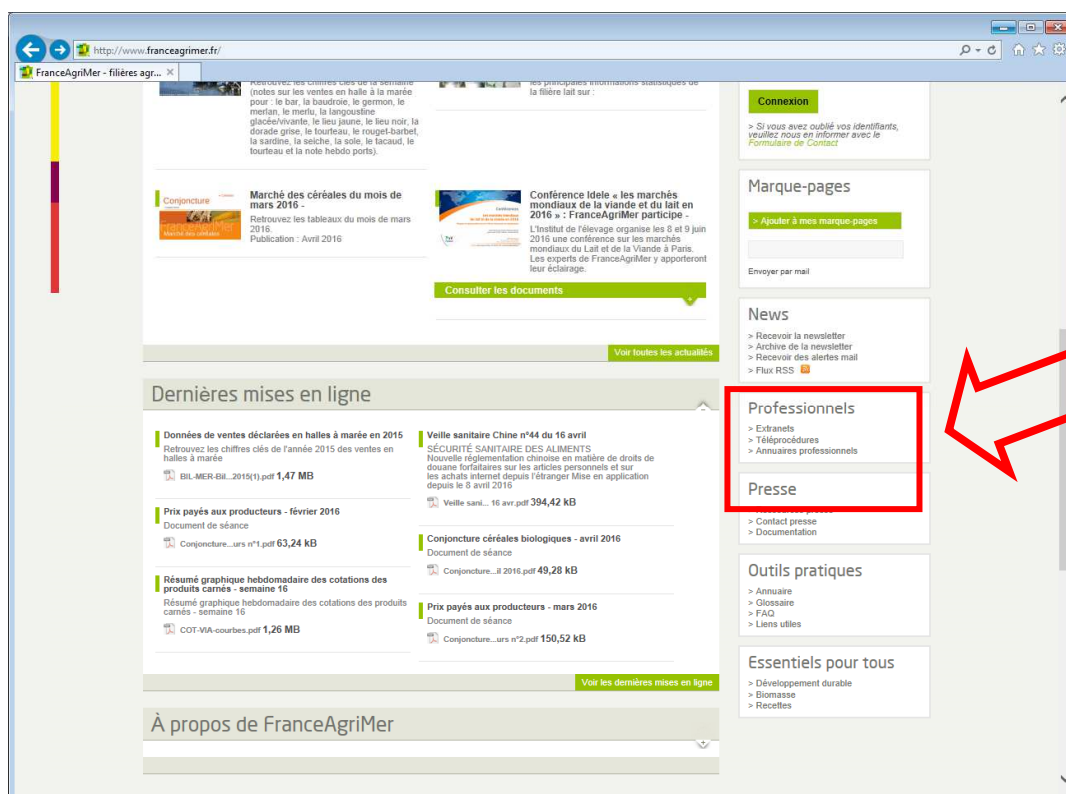
Le principe d'inscription au portail de FranceAgriMer est le même que celui de n'importe quel site internet.

- ① Sur **le portail de FranAgriMer**, vous remplissez un formulaire d'inscription
- ② Vous recevez un mail (01) de confirmation avec un lien sur lequel il faut cliquer
- ③ Vous recevez un mail (02) avec votre identifiant
Et
vous recevez par courrier postal un numéro de télé-usager

Page d'accueil du site internet de FranceAgriMer, pour accéder au portail utiliser l'ascenseur à droite de l'écran pour accéder à la rubrique « Professionnels » sur la droite de la page :



Sur la page d'accueil du site internet de FranceAgriMer, dans le cadre « Professionnels » cliquer sur « Téléprocédure ».



Vous accédez à la page d'accueil des téléprocédures de FranceAgriMer, l'adresse pour y accéder directement est : <http://www.franceagrimer.fr/Professionnels/Teleprocedures>

Sur la page d'accueil des téléprocédures cliquer sur le lien

« <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/> ».

The screenshot shows the FranceAgriMer website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Établissement', 'Actualité', 'Agenda', and 'Contact'. Below this is a horizontal menu with various agricultural sectors: 'Grandes cultures', 'Sucre', 'Lait', 'Viandes', 'Fruits et légumes', 'Vin et cidriculture', 'Horticulture', 'Pêche et aquaculture', 'Plantes à parfum, aromatique et médicinales', and 'Autres filières'. A secondary menu includes 'Appui aux filières', 'Aides', 'Informations économiques', 'Investissements d'Avenir', and 'International'. The main content area is titled 'Téléprocédures' and contains text explaining the e-services available. A red box highlights the URL <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/> and a red arrow points to it. The right sidebar contains a search bar, 'Marque-pages', 'News', and 'Professionnels' sections.

Vous pouvez accéder directement à cette page en saisissant dans la barre de recherche l'adresse suivante : <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>

Page d'accueil du portail FranceAgriMer.

The screenshot shows the FranceAgriMer e-services portal homepage. The browser address bar displays 'https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/'. The page features the FranceAgriMer logo and the 'e-services' branding. A main heading reads 'Bienvenue sur le portail e-services'. Below this, there is a section titled 'Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :'. This section lists two main categories of services: 1) 'aux téléservices gérés par l'établissement : l'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des téléservices dont vous êtes bénéficiaire et de gérer vos dossiers de façon dématérialisée. En savoir plus' and 2) 'aux données économiques traitées par les programmes Visio, qui fournissent aux opérateurs des filières des informations économiques en temps réel. En savoir plus'. There are three main call-to-action areas: 'Déjà inscrit ?' with a 'Me connecter' button and links for 'Mot de passe oublié ?' and 'Identifiant oublié ?'; 'Première visite ?' with an 'M'inscrire' button; and a 'Visite guidée' button. Red boxes and numbered circles (1, 2, 3) highlight these key elements: 1 points to the 'Visite guidée' button, 2 points to the 'M'inscrire' button, and 3 points to the 'Me connecter' button and its associated links. An inset image shows a preview of the portal's interface with a 'Liste des 10 derniers documents publics'.

① **Suivre la visite guidée** : elle permet de connaître les informations dont vous devez vous munir pour vous inscrire. (Numéro SIRET ...)

② **M'inscrire** : **Suivre la procédure d'inscription** : Attention, **votre numéro de télé-usager** vous sera adressé par courrier postal à l'adresse correspondant au numéro SIRET de votre établissement. Il y aura donc un délai de quelques jours entre votre inscription au portail et votre connexion possible à TLFE.

Le numéro de télé-usager est à conserver précieusement car il est demandé dans la procédure « Identifiant oublié ».

2 - Accès à la téléprocédure « TLFE » :

- ④ Vous recevez un mail (03) de confirmation de votre inscription à **la téléprocédure TLFE**
- ⑤ Vous pouvez vous connecter à TLFE avec votre identifiant et votre mot de passe.
- ⑥ Vous vous connectez au portail et saisissez votre numéro de télé-usager
- ⑦ Vous saisissez les données de votre agrément création ou mise à jour
- ⑧ Vous recevez ensuite un mail (04) d'accusez de réception de votre demande d'agrément et ensuite à chaque étape un mail (5) avec les courriers d'acceptation ou de rejet de votre demande et le récapitulatif des données de votre agrément.

- ③ **Me connecter** : A réception de votre numéro de télé-usager FranceAgriMer vous pouvez accéder à la téléprocédure TLFE

FranceAgriMer e-services

Bienvenue sur le portail *e-services*

Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :

- aux téléservices gérés par l'établissement : l'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des téléservices dont vous êtes bénéficiaire et de gérer vos dossiers de façon dématérialisée. [En savoir plus](#)
- aux données économiques traitées par les programmes Visio, qui fournissent aux opérateurs des filières des informations économiques en temps réel. [En savoir plus](#)

Déjà inscrit ?

Si vous êtes déjà inscrit, cliquez sur le bouton « Me connecter » pour accéder à votre espace personnel.

Première visite ?

Vous venez pour la première fois sur le portail ? Cliquez sur le bouton « M'inscrire » pour créer votre espace personnel.

Me connecter

- [Mot de passe oublié ?](#)
- [Identifiant oublié ?](#)

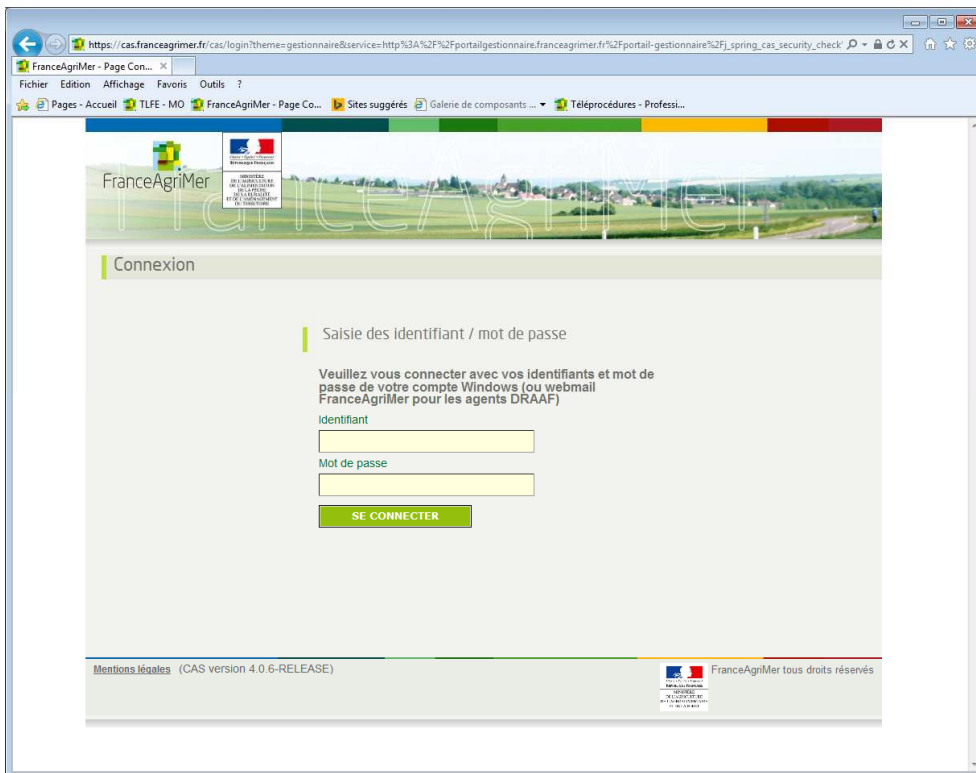
M'inscrire

Actualités

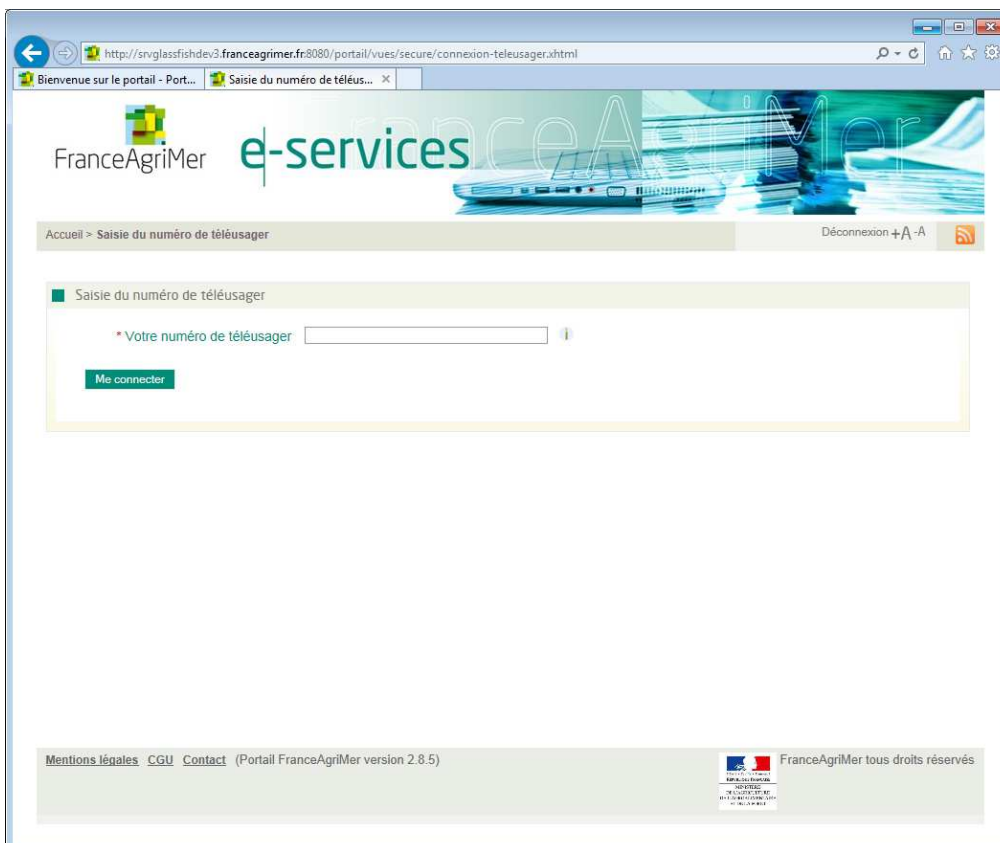
http://svglassfishdev3:8080/portail/vues/public/index.xhtml?sessionId=89156cd6e85f6016a6...

Vous saisissez votre identifiant et mot de passe.

Page d'accueil du portail :



Lors de la première connexion après l'inscription vous saisissez votre numéro de télé-usager ensuite lors des connexions suivantes il ne vous sera plus demandé.



Page d'accueil de TLFE :

Accueil

- E-service TLFE : Bienvenue sur la téléprocédure de demande d'agrément** aux mesures communautaires Lait Scolaire et Fruit à ...>>Lire la suite
- Lait Scolaire : Nouvelles modalités 2015/2016** : La saisie des demandes de paiement dans la téléprocédure LASCO est l'unique moyen ...>>Lire la suite
- Fruits à la récré : Nouvelles modalités 2015/2016** : Deux dispositifs de demande d'aide existent en parallèle ...>>Lire la suite

▼ **Présentation du e-service**

Ce service permet aux gestionnaires participant aux programmes Lait scolaire et Fruit à la récré d'obtenir l'agrément FranceAgriMer pour ces programmes, et de déposer leurs demandes de paiements correspondantes.
>> Guide détaillé

Bienvenue M. David MENNERET



Vous êtes le gestionnaire	ETABLISSEMENT NATIONAL DE PRODUITS DE L
AGRICULTURE ET DE LA MER	
Votre numéro SIRET	13000636400017
Votre n° d'agrément	Vous n'avez pas d'agrément

Agréments
Fruit à la récré
Lait scolaire
>> En savoir plus

Demande de
Fruit à la récré
>> En savoir plus

Demande de
Lait scolaire
>> En savoir plus

Ces 2 boutons grisés ne sont pas actifs pour le moment.

Mentions légales CGU FAQ Contact
Version 1.2.7   FranceAgriMer - tous droits réservés

Vous pouvez saisir les données de votre agrément.